

AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°90 - JANVIER 2022



L'heure de faire un garrot pour stopper l'hémorragie !

Le ministère de l'Agriculture a dévoilé en cette fin d'année les résultats du recensement agricole 2020.

“ Avec 389 000 exploitations en France, la baisse se poursuit. Les exploitations d'élevage sont davantage touchées que celles en productions végétales ; seules les exploitations en horticulture et maraîchage connaissent une croissance. Et malheureusement, notre département ne fait pas figure d'exception, malgré une dynamique d'installation importante, surtout en montage.

Conscients de cette évolution démographique, dont la cause principale reste la juste rémunération du travail, notre devoir est d'essayer de l'anticiper.

Nous - agriculteurs, Chambres d'agriculture, Région, Département, coopératives, négociants, syndicats, organismes de conseils et de services... devons travailler collectivement sur la dynamique agricole de notre département !

Moins d'agricultrices et d'agriculteurs, c'est moins de production, moins de marchandises à travailler pour nos outils de collecte, moins de services à développer, moins de Cuma, moins de dynamisme, moins d'opportunités, moins de vie dans nos campagnes... bref, moins d'avenir sur nos territoires !

Individuellement nous n'y sommes pour rien et ne pouvons rien

faire. C'est bien un élan et une prise de conscience collective de l'ensemble des Organisations Professionnelles Agricoles qui nous permettront des jours meilleurs.

Nous en appelons de nos vœux il y a déjà deux ans, mais - ce n'est pas faute d'avoir essayé - nous n'avons pas encore pu réunir tous les acteurs ensemble en même temps autour de la table.

Certes le fonctionnement de nos structures et nos mandats restent chronophages, mais dans l'intérêt des agriculteurs du Puy-de-Dôme qui nous ont élus, il est temps de se mettre autour de la table !

Pourtant sur certains dossiers majeurs nous y arrivons :

- **L'emploi**, avec la création de Terre d'emploi 63, un guichet unique pour les employeurs et les employés de l'agriculture, regroupant le Service de remplacement, la FDCUMA, Agri emploi, la FNSEA, les JA et la Chambre d'agriculture.
- **La gestion de l'eau** où nous travaillons au quotidien et en confiance avec Limagrain, l'Adira, le Syndicat des irrigants individuels, la CCI... pour la sécurisation et le développement de l'irrigation dans le département.
- **La structuration de la filière légumes** au niveau régional, en étroite collaboration avec Auvabio, Bio 63, les maraîchers de Rhône-Alpes, les Chambres d'agriculture ou encore l'association 63 Saveurs.

Ces trois exemples illustrent bien que, sur des sujets précis, la **mutualisation des compétences** permet la réussite des projets.

ACTUALITÉS PAGE 2

- > PAC 2023, des réunions d'information dans vos PRA.
- > Conseil stratégique phytosanitaire (CSP) : anticipez et prenez rdv dès maintenant !
- > Cultures et fourrages : 2 réunions en Limagne pour préparer votre campagne 2022.

PLAN DE RELANCE PAGE 4

Le point 1 an après l'ouverture des premières mesures.



Dossier PAGE 5

PORTES-OUVERTES BÂTIMENTS

Zoom sur 3 des 9 bâtiments présentés.

FORMATIONS PAGE 8

Ces actions sont structurantes et rassurantes mais ne suffiront pas. Il est urgent de prendre de la hauteur pour tous ensemble œuvrer pour un projet départemental.

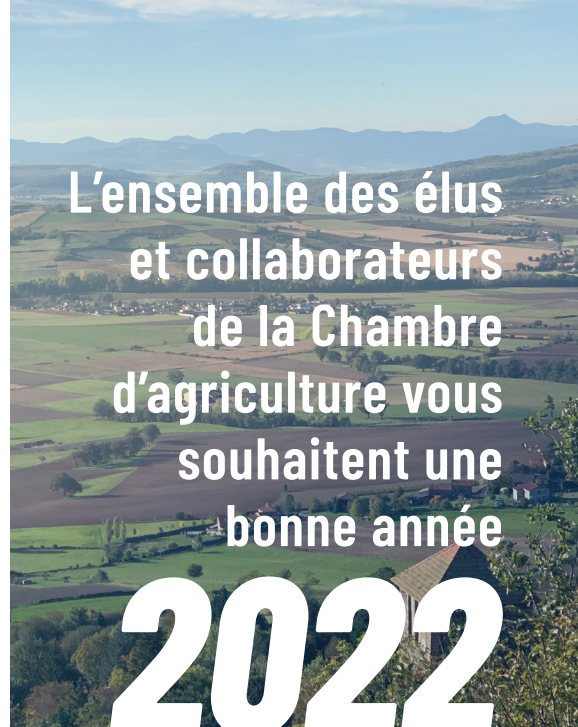
Au niveau national, un important travail de reconnaissance des coûts de production dans la fixation des prix de nos productions a permis d'aboutir à la rédaction de la Loi Egalim 2. Le fruit de plusieurs années de travail, qui va modifier nos habitudes quotidiennes, mais dont le seul objectif est de ramener de la valeur sur nos exploitations.

Soyez rassurés de notre engagement pour vous représenter et vous défendre. Nous œuvrons au quotidien pour l'intérêt collectif de l'Agriculture, et des Agricultrices et Agriculteurs de notre département.

Enfin, permettez-nous de vous souhaiter une bonne année 2022. ”

**David CHAUVE
et Baptiste ARNAUD**

Président et vice-président
de la Chambre d'agriculture



ACTUALITÉS

DÉCLARATION PAC 2022

TÉLÉDÉCLARATIONS AIDES ANIMALES

Comme chaque année, la procédure de télédéclaration pour les aides animales a ouvert le 1^{er} janvier dernier. Les aides ovines et caprines peuvent être déposées jusqu'au 31 janvier inclus. Les aides bovines (ABA/ABL) peuvent être déposées jusqu'au 15 mai inclus.

APPUI À LA TÉLÉDÉCLARATION PAC 2022 DU 1^{ER} AVRIL AU 15 MAI

Vos conseillers Chambre d'agriculture vous accompagnent pour réaliser ou vous aider à réaliser votre télédéclaration PAC 2022 en prenant en compte les engagements et particularités de votre exploitation.

À distance ou en présentiel, choisissez la formule qui vous convient !

Prenez rendez-vous auprès de votre PRA, ou directement en ligne sur notre site Internet.
SIMPLE, RAPIDE ET PRATIQUE !



FUTURE PAC 2023-2027

Des réunions de présentation près de chez vous en territoire.

Comme nous vous l'avons annoncé, nous vous invitons à participer aux réunions qui vont être organisées près de chez vous, dans vos PRA, en ce début d'année 2022, afin de vous présenter plus en détails les futures évolutions de la PAC 2023. L'occasion de poser vos questions pour comprendre les différents enjeux pour votre exploitation.

DORE BOIS NOIRS

- Le 25 janvier à 14h à Noalhat, salle de la mairie.
- Le 15 février à 14h à Vollore Ville, salle polyvalente, espace Le Chignore.

LIVRADOIS-FOREZ

- Le 14 février à 14h à Ambert, salle des fêtes de Valeyre.
- Le 18 février à 14h à Cunlhat, salle des fêtes.

LIMAGNE NORD

- Le 08 février à 10h espace culturel d'Ennezat.
- Le 15 février à 9h à Aubière à la Chambre d'agriculture.

LIMAGNE SUD

- Le 17 février à 09h30 à St-Babel, mairie.
- Le 22 février à 09h30 au Breuil/C, lycée agricole.

COMBRAILLES

- Le 09 février à 14h à St-Gervais d'Auv., salle espace de vie rurale.
- Le 18 février à 14h à Condat-en-Combrailles, salle des fêtes.

DÔMES HAUTES COMBRAILLES

- Le 31 janvier à 14h à Bromont Lamothe.
- Le 08 février à 14h à Messeix.
- Le 15 février à 14h à Rochefort-Montagne.

ARTENSE CÉZALLIER SANCY

- Le 10 mars à 13h30 à Jassy, salle de réunion (St-Alyre-es-Montagne)
- Le 15 mars à 13h30 à Picherande, salle des associations.

Pour en savoir plus, contactez directement votre antenne de PRA > coordonnées page 8

CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE (CSP)

Anticipez et prenez rendez-vous dès maintenant !

Le Conseil Stratégique à l'utilisation des produits Phytosanitaires (CSP) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021 dans le cadre de la séparation du conseil et de la vente. Réalisé par un organisme indépendant, il vise à faire évoluer la stratégie d'utilisation des produits phytosanitaires grâce un conseil adapté à chaque exploitation.

QUI EST CONCERNÉ ?

Toutes les exploitations utilisatrices de produits phytosanitaires.

Un CSP par exploitation, non pas par individu.

Les exemptions concernent les exploitations certifiées 100% bio, HVE de niveau 3 ou celles utilisant des produits à faible risque ou de biocontrôle.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Un diagnostic complet de vos pratiques phytosanitaires, et des atouts et contraintes de votre exploitation.
- Un plan d'action personnalisé, avec des leviers clés adaptés à votre situation.

QUAND LE RÉALISER ?

Un CSP est à réaliser une à deux fois tous les 5 ans (en fonction de vos surfaces), dont **le premier pour toutes les exploitations à réaliser avant le 31/12/2023.**

Le CSP sera obligatoire pour renouveler son Certiphyto (sauf exploitations exemptes de CSP).

QUI PEUT LE DÉLIVRER ?

Les structures habilitées au conseil et indépendantes de toute activité de distribution de phytosanitaires ou d'application en prestation de service de ces mêmes produits.

La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et la coopérative Limagrain sont agréées pour délivrer le CSP.

ANTICIPEZ !

Dans le Puy-de-Dôme, vous êtes des milliers à être concernés par la réalisation d'un CSP avant le 31 déc. 2023. **Prenez rdv dès maintenant pour éviter les embouteillages.**

CONTACTEZ-NOUS

Équipe agronomie

Tél. : 04 73 44 45 46
ou directement en ligne via notre formulaire.



Abonné Mes Parcelles : contactez votre conseiller

Adhérent Limagrain : contactez votre coopérative.

CULTURES ET FOURRAGES

Bien préparer votre campagne 2022

Bilan des essais 2021, évolutions climatiques, hausse des intrants, réglementation... Les équipes agronomie et fourrages organisent 2 réunions techniques en janvier pour vous aider à préparer au mieux votre campagne 2022.

AU PROGRAMME :

En vert : les points spécifiques de la réunion Limagne sud à St-Yvoine qui intègre une partie fourrages pour les agriculteurs en polyculture élevage.

Bilan agro-climatique sur les cultures et fourrages

Bilan météo 2021, impact du climat sur les cultures et la pousse de l'herbe, évolution du rendement.

Anticiper le risque de sécheresse

- Impact des variétés, dates et densités de semis sur le rendement du blé.
- Quelles solutions en maïs grain non irrigué.
- Intérêt du sorgho fourrager.
- Point sur le semis de prairie sous couvert.

S'adapter face à la hausse des intrants (engrais et carburant)

Impact sur le coût de production et solutions à court terme.

Itinéraire technique du blé

Gestion des pucerons, des maladies et mycotoxines.

Évolution réglementaire

- Utilisation du glyphosate, et autres évolutions.
- Questions diverses.



Mardi
18
JANVIER

LIMAGNE SUD
MARDI 18 JANVIER À
09H30 À ST-YVOINE

Mairie de St-Yvoine, grande salle communale, 5 rue des Veignauds.

Contact : Luna TERRIER
04 73 44 45 69 / 06 74 65 56 75



Lundi
24
JANVIER

LIMAGNE NORD
LUNDI 24 JANVIER À
09H30 À ENNEZAT

Salle des fêtes d'Ennezat, espace culturel place Étienne Clémentel.

Contact : Orane DEBRUNE
04 73 44 45 69 / 03 30 00 26 94

PLAN DE RELANCE

Où en est-on dans le Puy-de-Dôme ?

1 an après l'ouverture des premières mesures concernant le volet agricole, on fait le point sur les dossiers déposés ✓ dans le département et sur les mesures encore en cours dont vous pouvez profiter.



PLAN PROTÉINES

69 dossiers acceptés dans le Puy-de-Dôme pour 1,6 million d'euros (20 % des dossiers de la région AURA en nombre, 24 % en montant).



MESURE EN COURS VAGUE 2 - SEMENCES

Aide à l'achat de semences permettant l'enrichissement des prairies en légumineuses fourragères : lotier, corniculé, luzerne, minette, sainfoin, serradelle, trèfle blanc, trèfle hybride, trèfle violet...

Taux d'aide : 40 % du coût HT des investissements éligibles. Le montant des dépenses doit être compris entre 1 000 € et 3 000 € HT.

Date : téléprocédure FranceAgrimer ouverte jusqu'à épuisement des crédits.

i Concernant les investissements matériels, le dépôt est fermé, mais une enveloppe complémentaire de 35 millions d'euros a été rajoutée pour pouvoir financer les projets en attente, déjà déposés en 2020.

PRIME À LA CONVERSION DES AGRO-ÉQUIPEMENTS

65 dossiers acceptés soit 20 % des dossiers de la région AURA.



MESURE FERMÉE

AGROÉQUIPEMENTS FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

46 dossiers acceptés dans le Puy-de-Dôme soit 8 % des dossiers de la région AURA.



MESURE EN COURS VAGUE 3 - MATÉRIELS DE PROTECTION CONTRE LE GEL, LA GRÊLE, LA SÉCHERESSE...

Voir liste exhaustive des matériels sur notre site Internet ou sur FranceAgrimer.

Taux d'aide : 30 à 40 % du coût HT des investissements éligibles. Montant des dépenses compris entre 2 000 € et 150 000 € HT.

Date : téléprocédure France Agrimer ouverte depuis le 13/12/21 et jusqu'à épuisement des crédits.

NOUVEAU APPEL À PROJET « SERRES »

Investissements éligibles : Serres chenilles, tunnels simple ou multi-chapelle, serres simples ou multi-chapelle, serres ou tunnels multi-chapelle double paroi gonflable (DPG), structure, fondation et main-d'oeuvre pour l'installation éligibles si compris dans le devis

Taux d'aide : 30 % du coût HT des investissements éligibles. Le montant des dépenses doit être compris entre 20 000 € et 500 000 € HT.

Date : ouverture 2^{ème} quinzaine de janvier 2022.

BILAN CARBONE

✓ 30 agriculteurs déjà inscrits.

DÉMARCHE TOUJOURS EN COURS

Réalisation d'un diagnostic carbone suivi d'un plan d'actions et d'un accompagnement personnalisé de votre exploitation.

Accompagnement de 3,5 jours financé à 90 % par l'ADEME.

Si vous aussi vous êtes intéressés par la démarche, n'hésitez pas à nous contacter : 04 73 44 45 95

PROGRAMME PLANTONS DES HAIES

48 agriculteurs engagés dans la démarche dans le Puy-de-Dôme pour 25 kms de haies à planter.



PACTE BIOSÉCURITÉ BIEN-ÊTRE ANIMAL

✓ 34 dossiers déposés soit 8 % des dossiers d'AURA

Prochain appel à projet le 31 janvier 2022 → Voir page 7 : zoom sur les aides batiments.

Retrouvez toutes les mesures en cours et leurs modalités sur notre site Internet.



Dossier

PORTES-OUVERTES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE VISITER POUR MÛRIR SON PROJET

GAEC de Chassagne-Haute

Plus de 160 participants aux 9 portes-ouvertes organisées en Dore Bois Noirs et Livradois-Foréz par la Chambre d'agriculture et l'EDE.



BOVINS LAIT

LE GAEC DE CHASSAGNE HAUTE

Gain de temps et confort pour les animaux

Didier COMPTE et son fils Aurélien font perdurer l'histoire de la ferme familiale qui a vu le jour en 1970 avec, au départ, 40 vaches laitières pour 100 000 L de lait. Aujourd'hui le cheptel compte 100 laitières pour 800 000 L de lait. L'installation d'Aurélien a donc été l'opportunité de construire un bâtiment plus adapté à l'agrandissement du cheptel.

AVANT DE SE LANCER, ALLER VOIR CE QUI SE FAIT AILLEURS.

Père et fils ont pris le temps de la réflexion pour aboutir à un projet qui soit le plus fonctionnel possible. Pendant près de 4 ans, ils ont réalisé plus de 20 visites de fermes. Pour Aurélien, c'était une étape nécessaire «aller voir d'autres bâtiments est primordial, à chaque endroit que l'on visite, on prend quelque chose et on en enlève aussi ! On a souvent des idées arrêtées. Voir ce qui se fait ailleurs nous permet de changer de point de vue et de s'orienter vers une option qui finalement est plus adaptée à notre situation».

LES ÉTAPES

«On a commencé par le permis de construire, puis on a fait le terrassement. On a commencé les travaux fin 2018 et on a attaqué la maçonnerie en février 2019, pour une mise en route un an plus tard (février 2020)».

Les éleveurs ont aidé le maçon et l'électricien, ils ont posé le bardage, les

Stabulation vaches laitières à logettes, gestion fumier et lisier, salle de traite 2x8 en épi sortie rapide.

Début des travaux : déc. 2018
Mise en service : août 2020

Surface totale : 1 720 m²

Charpente bois et couverture en panneau sandwich.

Bardages bois, tôle translucide et filet brise-vent enroulable.

Ventilation : dôme éclairant et ventilant, bardage bois ajouré sur 3 façades et filet brise-vent enroulable en haut ou en bas sur le long-pan sud.

Gestion des effluents : aire d'exercice gérée en lisier dans une fosse sous caillebotis de 930 m³ utile, couloir entre les 2 rangées de logettes dos à dos géré en fumier. Le racleur lourd à câble déverse le fumier en direct sur la fumièrerie située en contre bas de 3m. La fosse est mixée chaque jour par un mixeur immergé de 20 CV.

Coût total : 817 000 €

Subventions (PCEA) : 29 %

tubulaires, les abreuvoirs, les matelas, le racleur, le mixeur et les caillebotis. Ils ont réalisé les portes autres que les enroulables.

À L'HEURE DU BILAN

«On ne reviendrait pas en arrière, que ce soit pour le confort des vaches ou le nôtre. On apprécie

Merci à l'ensemble des éleveurs qui ont ouvert leurs portes et partagé leur expérience avec les visiteurs !

> Le GAEC de la Bergeronnette à Olliergues, le GAEC de Chassagne Haute à Arlanc, Matthieu PEYRAT à Job, le GAEC de la Grange Neuve à St-Amant-Roche-Savine, Joffrey CAYRE à Beurrières, Eugénie SCHAFF à Sugères, le GAEC de la Tour à Celles-sur-Durolle, le GAEC de l'Agneau du Chignore à Vollore-ville et le GAEC Meley à Puy-Guillaume.

Retrouvez les fiches techniques des 9 bâtiments présentés sur notre site Internet.



notamment les deux sorties rapides, le dégagement des vaches est bien plus rapide. On réalise également un gain de temps important pour le nettoyage grâce aux caillebotis. La double gestion des effluents est appréciable, les vaches sont plus propres. Nous effectuons le paillage 2 fois par jour l'hiver, et une fois l'été».

Le bâtiment bois est très lumineux, bien ventilé et isolé «par rapport à l'hiver dernier on constate + 7°

dans notre nouveau bâtiment, et c'est aussi très agréable l'été !».

Didier et Aurélien ont également choisi d'alimenter chaque abreuvoir indépendamment afin de pouvoir couper une arrivée d'eau en cas de fuite sans pour autant compromettre toute l'alimentation en eau.

«Bien entendu, tout n'est pas parfait, nous avons quelques regrets. D'abord, les sorties rapides. Elles

sont trop courtes, les vaches se collent au mur en sortant et ne bougent plus ! Elles font 2m75, il aurait fallu compter 3m voir 3m50.

Nous regrettons également de ne pas avoir mis de grille d'égouttoir avant le point de chute sur la fumière. On doit la vider tous les 1 mois ½ - 2 mois, et la chute est trop importante, elle fait 3m50, il aurait fallu en faire une d'1m50 tout au plus.»

CAPRIN

LA CHÈVRERIE D'EUGÉNIE

Un bâtiment ergonomique et évolutif

Eugénie SCHAFF s'est installée en production caprine avec atelier de transformation en 2018, après 7 ans de salariat dans l'industrie fromagère. Seule à travailler sur l'exploitation, elle a mûrement réfléchi son projet bâtiment pour allier confort de travail et efficacité.

«Ma volonté était d'investir dans le bâtiment, outil de travail au quotidien, plutôt que dans le matériel. J'ai souhaité un bâtiment ergonomique, pratique et évolutif.»

Pari réussi pour ce bâtiment tout-en-un, où tout a été conçu pour limiter les aller-retour et le port de charge.

UN BÂTIMENT ÉVOLUTIF...

Dans la partie élevage, la hauteur de la toiture a été calculée pour pouvoir rajouter ultérieurement un palan de distribution de fourrages. L'aire paillée spacieuse, nécessaire pour éviter les bagarres et les blessures entre ses chèvres cornues, peut permettre à Eugénie d'agrandir son cheptel jusqu'à 70 chèvres (elle en compte aujourd'hui 51) sans adaptation.

Au dessus de la fromagerie et du point de vente, un espace en cours d'aménagement permettra de créer un coin bureau, ainsi qu'une salle pour accueillir le public : formation, séminaires d'entreprise, scolaires...

...ET FONCTIONNEL

La surface offre aussi la possibilité de moduler facilement les espaces en créant des box lors des mises-bas ou pour isoler les mâles. La ventilation s'effectue via le dôme sur la toiture, ainsi que sur les pans latéraux, «en ventilant l'été

on arrive à garder le bâtiment frais tout en évitant les courants d'air pour les chèvres. En période de curage aussi, les ouvertures permettent de laisser sécher avant de repailler derrière.»

Les ouvertures largement présentes aussi côté point de vente et fromagerie apportent beaucoup de luminosité et permettent à Eugénie de travailler tout en gardant un œil sur chaque espace «Je passe plus de 80% de mon temps en fromagerie et là j'ai l'impression d'être presque à l'extérieur et puis cela me permet de voir les clients arriver ou les chèvres qui pâturent dehors.»

En fromagerie justement, Eugénie a tout à portée de main : cave d'affinage, séchoir, frigo, laverie, tank à lait, espace de stockage pour le matériel et les emballages... «Quand je prépare mes marchés je mets mes glacières dans le sas et je les récupère de l'autre côté quand je charge la voiture, il y a un accès extérieur.»

À L'HEURE DU BILAN

Si Eugénie est satisfaite «sur le fonctionnement global du bâtiment c'est ce que j'avais en tête», c'est notamment parce qu'elle a mûrement réfléchi son projet «on a fait énormément de plans, qu'on a modifiés jusqu'à la dernière minute, on a pris conseil auprès d'autres agriculteurs, on a visité beaucoup de bâtiments, j'ai fait une formation sur la conception de fromagerie... En tout, on a mis plus d'un an pour finaliser le plan.»



Bâtiment comprenant une aire paillée pour les chèvres et leur suite, un bloc de traite, une fromagerie et un magasin de vente.

Début des travaux : août 2019

Mise en service : février 2020 (partie élevage), juin 2020 (fromagerie)

Surface totale : 480 m²

Charpente mixte : poteaux aciers et charpente lamellée collée. Bardage en mélèze.

Ventilation : dôme éclairant et ventilant dans le faitage du toit (système Wolf) et ouvertures modulables sur 16 m de long en haut des pans latéraux.

Couloir central surélevé de 4 m de large pour la distribution des fourrages.

Coût du bâtiment : 307 000 €
Subventions : 41 %

BOVINS VIANDE

LE GAEC DE LA TOUR

Économie de paille et confort de travail

Au GAEC de la Tour*, le projet bâtiment a vu le jour au moment de l'installation de Pierre-Philippe. Avec l'augmentation progressive du cheptel lors des installations de chacun, les vaches étaient de plus en plus à l'étroit, et la construction d'un bâtiment devenait peu à peu inévitable. Ils n'ont pas souhaité agrandir, mais construire. Ce projet était aussi l'occasion pour eux de tout regrouper en un seul et même endroit afin de gagner en temps et en confort de travail. Le bâtiment accueille donc les bêtes et le stockage de la paille.

Auparavant sur un système d'aire paillée intégrale, ils ont fait le choix ici d'une fosse pour accueillir les effluents (caillebotis avec système lisier). Ce nouveau système leur a permis d'économiser de la paille : 6,8 kg consommés par jour et par vache, contre 10 kg avant.

La charpente est métallique. Ils ont pour projet de faire installer prochainement des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment.

Pour optimiser la ventilation, le bâtiment est équipé de panneaux en polycarbonate et dispose d'un faîtage ouvert. Le bâtiment est certes très haut, mais on ne constate aucune condensation, ni odeur.

Enfin concernant les équipements intérieurs, ils regrettent le choix de leur barre oblique. Ils ont été obligés d'ajouter une barre latérale au milieu car les veaux s'échappaient !

* 3 associés : Pierre-Philippe et Laurent DOZOLME, Emmanuel PINAY



Stabulation vaches allaitantes aire paillée et fosse sous caillebotis + stockage fourrage

Début des travaux : juin 2019
Mise en service : janvier 2021

Surface totale : 2 160 m²

Charpente métallique et couverture en tôle acier. Bardage bois, translucide et filet brise vent.

Ventilation : faîtage ouvert, translucide perforé et filet brise vent.

Stockage des déjections : litière accumulée et fosse sous caillebotis

Coût du bâtiment : 566 000 €
Subventions : 33 %

AIDES BÂTIMENTS : PLAN DE RELANCE ET PCAE

Derniers appels à projet avant la future programmation fin 2023

Calendrier

Jusqu'au 31 janvier 2022

Pacte biosécurité bien-être animal : investissements de + de 10 000 €, avec amélioration de la biosécurité et/ou du bien-être animal

Jusqu'au 31 mars 2022

PCAE investissements entre 10 000 et 30 000 €

Jusqu'au 31 mai 2022

PCAE investissements de + de 30 000 €

Prochains appels à projets probablement 2^e semestre 2023

2022 est la dernière année pour cette programmation. Les enveloppes financières sont contraintes comme très souvent en fin de plan, donc les critères de sélection seront activés.

Le calendrier des appels à candidatures pour prétendre aux différentes aides est calé (sous réserve de validation par les élus).

← Voir ci-contre

Attention pour ces sessions, les dossiers devront être complets lors du dépôt pour être traités par la DDT.

À noter que pour les dossiers déposés en 2022, les travaux devront être terminés avant le 30/06/24.

La programmation du nouveau plan d'aide pour 2023-2027 est en cours d'élaboration. Il est très probable que les appels à projets ouvriront à partir du 2^{ème} semestre de l'année 2023.

CAS PARTICULIER : MISE AUX NORMES ZONE VULNÉRABLE, ANTICIPEZ !

Vous êtes concerné par le nouveau zonage zone vulnérable avec mise aux normes de vos ouvrages de stockage des effluents d'élevage ?

Seule la session de 2022 ouverte jusqu'au 31 mai pourra vous permettre de bénéficier des aides PCAE (40 à 80 % de prise en charge) et de déposer votre dossier puis de réaliser vos travaux dans les délais réglementaires.

Vous avez un projet bâtiment ? Une question sur les aides en cours ? Contactez l'équipe modernisation pour avancer dans votre réflexion : 04 73 44 45 95 - modernisation@puy-de-dome.chambagri.fr



Retrouvez toute l'offre de formation 2021/2022 sur notre site Internet.



CHAMBRE D'AGRICULTURE PUY-DE-DÔME

11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
T. 04 73 44 45 46
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
8h30-12h30 / 13h30-17h

Artense Cézallier-Sancy

2 route des Fraux
63610 Besse
T. 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles

1 rue du Gnral Desaix
63390 St-Gervais
T. 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes

Combrailles
33, ancienne RN 89
63210 Rochefort-Mgne
T. 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagne nord

11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
T. 04 73 44 45 69
ln@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagne sud

Permanence au Breuil/ Couze tous les jeudis.
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil/Couze
T. 04 73 71 62 15
ls@puy-de-dome.chambagri.fr

Livradois-Forez

19 av. de Lyon 63600 Ambert
T. 04 73 82 09 74
lf@puy-de-dome.chambagri.fr

Dore Bois Noirs

Permanence à Thiers tous les lundis.
Baruptel - La Croix blanche
63300 Thiers
T. 04 73 80 10 06
dbn@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Baptiste ARNAUD / Comité de rédaction : B. ARNAUD, S. BIONNIER, C. DALDIN, A. DELAIRE, M. VAN SIMMERTIER / C. TOROSSIAN

Conception : Chambre d'agriculture 63 - Décembre 2021
Photos © CA63 - Flaticon - Canva - Freepik
Impression : Imprimerie Porcu - Coumon (63) Papier issu des forêts gérées durablement
ISSN : 2680-0950

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Je me diversifie avec des fruits à pépins bio NOUVEAU (1,5 jour) > Les 09 février et 18 mars à Aubière
Inscription au 04 73 44 45 52

CIRCUITS COURTS - TRANSFO - AGROTOUTOURISME

Je construis le Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) de ma fromagerie - Niv. 2 (1 jour)
> Le 20 janvier à Aubière

Je maîtrise l'hygiène en atelier de transformation laitier - Niv. 1 (2 jours)
> Les 31 janvier et 10 février à Aubière

J'organise et je réussis ma visite de ferme NOUVEAU (2 jours)
> Les 14 février et 08 mars à Aubière

Inscription au 04 73 44 45 52

CULTURES AGRONOMIE

Je renouvelle mon Certiphyto (1 jour)
> Plusieurs sessions
Inscription auprès de votre territoire

Je démarre une nouvelle campagne avec Mes Parcelles (1 jour)
> Plusieurs sessions de janvier à mars
Inscription auprès de votre territoire

Je réalise mon diagnostic HVE pour la certification (1 jour)
> Le 12 janvier ou le 31 mars à Aubière

Je progresse vers l'agriculture de conservation des sols (2 jours)
• Les 24 janvier et 02 mars à Aubière 04 73 44 45 69
• Les 25 janvier et 04 mars à St-Maurice-près-Pionsat 04 73 85 82 43

J'obtiens mon Certiphyto décideur-opérateur (2 jours)
> Les 25 et 26 janvier à Aubière
Inscription au 04 73 44 45 46

J'optimise les traitements phyto par la pulvérisation bas-volume (2 jours)
> Les 1^{er} et 02 février à Aubière
Inscription au 04 73 44 45 69

J'optimise les traitements phyto par la pulvérisation bas-volume - Perfectionnement (1 jour)
> Le 03 février à Aubière
Inscription au 04 73 44 45 69

GESTION DE L'ENTREPRISE

Je plante des arbres en synergie avec mon système d'exploitation (1 jour) > Le 28 janvier à Aubière

Je soude la tôle et les tubes avec l'électrode enrobée (2 jours) > Les 1^{er} et 08 février à Cournon

Je gère et valorise l'entretien de mon bois bocager - Initiation (2 jours) > Les 04 février et 04 mars
Inscription au 04 73 44 45 95

ÉLEVAGE

Je pilote mon exploitation caprine par une réflexion sur sa main d'œuvre (2 jours) > Les 14 et 28 janvier à Ambert

Je m'initie au parage pour mes bovins (3 jours)
> Les 19 et 20 janvier + le 10 février à Besse

Je me perfectionne aux pratiques manuelles traditionnelles en élevage bovins et petits ruminants (1 jour)
• Le 20 janvier à St-Gervais
• Le 21 janvier à Ambert
• à Rochefort (date à définir)

Je renouvelle mon certificat de qualification PH3 "gazage des taupes" (1 jour)
• Le 03 février à Besse
• Le 04 février à St-Gervais d'Auv.

Je m'initie à l'utilisation du PH3 "gazage des taupes" (2 jours) > Les 10 et 11 février en Dore Livradois-Forez

Inscription auprès de votre territoire

INSTALLATION TRANSMISSION

Je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite (3 jours) - 2 sessions :

- Les 20 et 27 janvier + le 03 février à Escoutoux - Inscription au 04 73 80 10 06
- Les 17 et 24 février + le 10 mars à Combronde Inscription au 04 73 85 82 43

Je renforce l'autonomie fourragère de mon exploitation face aux aléas climatiques (2 jours)
> à Aubière les 04 février et 04 mars 04 73 44 45 49



Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.

Vous êtes en situation de handicap ? Prenez contact avec le service formations (04 73 44 45 54) pour personnaliser votre accueil.

